



Note d'information aux adhérents pour mise en œuvre des mesures de sécurité et de précaution lors des séances d'Accès Libre.

Les vacances sont derrière nous, les activités d'escalade ont repris et je souhaite à la demande des salariés permanents, surveillant les séances d'Accès Libre, faire un bref rappel de certaines règles de sécurité et de prudence à respecter lors des séances d'Accès Libre, en sus des règles déjà décrites dans le règlement intérieur (cf. site internet).

Comportement de l'assureur :

Il lui est demandé d'éviter de discuter pendant l'assurage, surtout si son compagnon de cordée évolue en tête. Attention et vigilance sont de mise en permanence.

L'assureur ne doit pas être trop éloigné du mur. L'assureur doit suivre des yeux le grimpeur jusqu'à son arrivée au sol, notamment dans les parties déversantes. Dans ce cas il veille à faire dégager la surface d'accueil. Le port des lunettes d'assurage peut compliquer cette manœuvre.

L'assureur ne doit pas assurer pieds nus un grimpeur qui évolue en tête, les risques de blessure sont majeurs en cas d'impact avec le mur.

Comportement du grimpeur :

Lorsque vous grimpez en tête veillez à **mousquetonner** toutes les dégaines.

Ne pas oublier le nœud d'arrêt lors de l'encordement, en sus du nœud d'encordement (recommandation fédérale). Pensez à faire une vérification réciproque avec votre assureur avant votre départ.

Remarques générales :

Dès votre arrivée faites-vous connaître auprès du permanent et inscrivez-vous sur le tableau d'émargement.

Si certains grimpeurs n'ont pas encore le passeport jaune il leur faut contacter le permanent salarié dès leur arrivée pour mise en conformité.

Ne stationnez pas dans les zones de descente en moulinette surtout sous les arches et au droit des surplombs (Kit Grimpe aux Glaisins).

Ne déposez pas de bouteilles, gourdes ou autres à proximité des tapis susceptibles de faire chuter les assureurs et pouvant occasionner des blessures.

De façon générale, le club compte sur un comportement exemplaire des grimpeurs confirmés afin d'avoir un effet positif d'entraînement.

En fin de séance, merci de participer au rangement des cordes, en respectant les horaires.

Fait à Annecy
Le 17 Janvier 2020
Le Président
Hughes de CALIGNON